

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Athée, nihil, pourquoi ?

Henri CHARLIER

Dossier n° 2013 - 014 - 005

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336
de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2013 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

- n° 89 – *La démocratie est-elle malade ?*
- n° 90 – *Le génocide turcs des Arméniens.*
- n° 91 – *Quel islam pour la capitale de l'Europe du XXI^e siècle ?*
- n° 92 – *Francs-Parlers n° 7*

Athée, *nihil*, pourquoi ?

Henri CHARLIER

Nihil ! Mot latin signifiant bel et bien « rien », *nada*. Pourquoi avoir choisi ce titre comme nom de baptême d'un livre ?

Ce petit livre contient de nombreux sujets de réflexion.

Sur la première page de couverture, le mot *nihil* apparaît sous la forme d'une croix. *Nihil* à la verticale et à l'horizontale prenant la forme d'un crucifix.

Ce crucifix virtuel ne repose sur rien. Il ne repose pas sur un quelconque Jésus, ni sur un quelconque crucifix, il n'a pas de base.

Pourquoi *nihil* ? Parce que pour moi il n'y a rien. Je suis athée. Θεος (*theos*) précédé d'un bel alpha privatif. Sans dieu ! Serais-je donc nihiliste ? Oui. Je place toutes les religions sur un même pied.

Elles se valent toutes... pour autant qu'elles aient une quelconque valeur ! « Oui mais » me rétorquerez-vous « Si votre livre s'intitule *Nihil*, de quoi parlez-vous ? Votre livre ne peut contenir que du vide ! »

Détrompez-vous ! Ce mot *nihil* est riche. Il contient énormément d'idées qui méritent d'être discutées, débattues, développées.

Arrivé à l'hiver de ma vie, j'ai voulu laisser un message derrière moi, un message qui explique le pourquoi de mon athéisme, un message destiné à ma descendance. J'ai toujours vécu sans religion, sans dieu, sans églises. Cela ne m'a pas empêché de me considérer comme un honnête homme. Un fait est évident : nous, les habitants de l'Europe de l'Ouest, avons été marqués par les principes du catholicisme. Ce qui pour l'Église catholique constitue un moyen pour s'attirer une clientèle, représente pour le simple citoyen des principes moraux à respecter.

Tu ne commettras pas de meurtre. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne commettras pas de vol. Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain. Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain. Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne : rien de ce qui lui appartient. Tous ces principes moraux tombent sous le sens. Nous en reparlerons plus loin.

Religion et engagement politique

Mon père est né quasiment au même moment que le Parti ouvrier belge (P.O.B). Jusque-là (au XIX^e siècle), il n'y avait que deux partis politiques en Belgique. Les catholiques et les libéraux qui, d'une manière générale, étaient des anticléricaux.

Secrétaire des « jeunes gardes » socialistes à Nivelles en 1921, et après une première victoire des socialistes à Nivelles, mon père proposa à Jules Mathieu, bourgmestre de Nivelles à l'époque, de retirer tous les crucifix des écoles communales.

Selon lui, et à juste titre d'ailleurs, la neutralité n'était pas respectée ! Pourquoi tolérer cet horrible symbole ? Quelle vision pour les enfants que cet homme nu cloué sur une croix ! Aussitôt dit, aussitôt fait.

Aux élections suivantes, il y eut un fameux retour de manivelle : les socialistes furent *blackboulés*.

Se présentant alors dans un rayon de vingt kilomètres autour de Nivelles, mon père se voyait systématiquement refuser tout travail d'embauche. Et pour cause : il figurait sur une liste noire dressée par les cléricaux !

L'Inquisition n'est pas morte ! En conséquence de quoi, mon père fut obligé de s'expatrier. Il fut donc forcé de quitter son Nivelles natal pour se rendre au Congo belge où il travailla comme conducteur de travaux pour différentes sociétés.

Pour la petite histoire, la gare de Lubumbashi a été construite sous sa direction. Pas question de regroupement familial en ce temps-là. Hélas, il ne revit plus son épouse vivante. Elle mourut alors qu'il se trouvait sur le bateau du retour en Belgique en 1929. Il ne revit donc plus son épouse en vie, et cela, après trois années de séparation ! Sa douleur fut immense.

J'ai vu pleurer mon père ! Cela me fait encore mal aujourd'hui. Il a beaucoup souffert à cause de l'intolérance de cette Église. J'en veux à ces cléricaux pour tout le mal qui lui a été fait. Et puis, certains viendront nous dire qu'il « faut » se montrer tolérants ! Je parle plus loin de la tolérance. Je suis un anticlérical convaincu. L'anticléricalisme se trouve dans mes gènes et dans ceux de ma descendance.

Les croisades

Les croisades sont le mouvement le plus durable et le plus extraordinaire de la folie humaine a écrit *Hume (Histoire d'Angleterre)*. Et que penser des croisades déclenchées sous l'impulsion de ce fou qui s'appelait Pierre l'Ermite ? Les croisés ont pour objectif principal de libérer la Terre sainte des musulmans et d'y établir une domination chrétienne. Que penser de tous

ces chrétiens qui sont allés « délivrer le tombeau du Christ à Jérusalem » ? Les portes des prisons ont été ouvertes pour permettre à une bande de vauriens guidés par des petits comtes avides de pouvoir et d'enrichissement personnel d'aller délivrer ce tombeau. En cours de route, ils se sont adonnés à des actes de cannibalisme en mangeant de petits Arabes¹. Comme son nom l'indique, le livre nous présente le point de vue des Arabes sur les croisés et les croisades entre 1096 et 1291. Il raconte les pillages et les massacres perpétrés par les *Franjs*. On y voit les contrastes de l'époque entre Orient et Occident. Il apporte en plus une réflexion sur l'inversion de la domination de l'Orient sur l'Occident ces derniers siècles à cause des croisades, et malgré la victoire arabe. Les Arabes s'en souviennent, ils n'ont rien oublié : ce qui explique leur retour en Europe. Pas besoin d'un dessin : leur but est d'islamiser les impies, les infidèles, les croisés que nous sommes tous malheureusement et indistinctement à leurs yeux.

Que penser des croisades contre les Albigeois ? Petit rappel : à Montségur, en 1244, deux cent vingt personnes cathares martyrs qui refusèrent de renier leur foi périrent sur le bûcher. Lors du sac de Béziers. À des soldats qui lui demandaient comment distinguer les bons fidèles des hérétiques, le légat Arnaud Amaury déclara froidement : *Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens*. Mais non, ce bon chrétien ne croyait pas en l'existence de Dieu, mais non, ce n'était pas un croyant, mais non il ne craignait pas les foudres de l'enfer pas plus que tous ces ecclésiastiques tortionnaires et sadiques. Si l'amour du prochain consiste à le torturer, ce sont des champions du monde de l'amour. Voilà pour moi une preuve de plus de la non-existence d'un dieu parfait et bon puisque ces ecclésiastiques eux-mêmes n'y croyaient pas. Blasphème ?

Philosophie, religion et inquisition

Nous discutons souvent, mon père et moi, de sujets philosophiques. Nous nous posons des questions sur l'origine du monde, sur l'univers, sur l'infini. Je parlais avec un véritable ami, avec un homme désintéressé, qui m'a toujours laissé libre de prendre mes décisions en conscience. Je me suis toujours posé des questions sur moi-même. D'où viens-je ? Où vais-je ? Afin de me situer dans le temps et dans l'espace, j'ai consacré de nombreuses années à faire des recherches généalogiques. Du côté de ma mère, je remonte à Charles Martel qui a battu les Arabes à Poitiers en 732. Grâce à son épouse Chrotrude, je remonte encore beaucoup plus loin dans le temps.

1 Amin MAALOUF, *Les croisades vues par les Arabes*, Paris, Éditions J'ai Lu, 1983.

Lorsque, mon père et moi, nous abordâmes le sujet de la religion, il me fit lire deux livres, une bible que j'ai toujours jugée imbuvable et l'*Histoire illustrée de l'Inquisition* de Heus², livre que j'ai lu et relu. Ma conclusion fut nette ! Depuis la lecture de toutes les atrocités commises par cette Église, je n'ai jamais eu les cléricaux en odeur de sainteté ! Ce livre – introuvable aujourd'hui – m'a ouvert les yeux pour la vie ! Afin d'en faire profiter mes lecteurs, je reprends de temps en temps des extraits de ce livre.

Ce qui manquait encore à l'Inquisition espagnole, pour fonctionner d'une façon régulière et vigoureuse, c'était un chef intelligent, un homme énergique, ayant mis les intérêts de son Église au-dessus de son cœur et de sa conscience. Cet homme existait. Thomas de Torquemada avait déjà donné des preuves de ses capacités et de son zèle comme inquisiteur général de la Castille.

Il ne manquait plus qu'une bulle papale pour mettre cet homme, si bien qualifié, à la place qui lui convenait. Cette pièce ne se fit pas attendre. En effet, le 2 août 1483, Sixte IV publia la bulle qui imprima à l'Inquisition espagnole la forme d'un tribunal régulier et permanent, sous la direction d'un chef suprême, auquel tous les autres inquisiteurs seraient soumis de la façon la plus absolue.

Une seconde bulle, du 17 octobre suivant, établit Torquemada inquisiteur général du royaume d'Aragon. Il réunit donc, sous sa domination d'inquisiteur général, les provinces de Castille et d'Aragon, et ses immenses pouvoirs furent confirmés par le pape Innocent VIII (pas aussi innocent qu'on pourrait le croire !). Passons en revue les différentes formes de tortures imaginées par ces braves ecclésiastiques.

Commençons par les tortures par le feu. Celles-ci connaissent trois étapes.

La première question du feu

La première question du feu était appliquée aux personnes accusées de magie. Les victimes étaient déshabillées, puis on leur attachait les bras dans le dos. Elles étaient assises sur un banc carré dont le dossier s'élevait jusqu'à hauteur de la tête. Le « patient » était alors solidement attaché à ce dossier au moyen de cercles de fer attachés au cou et au corps, empêchant tout mouvement. Les pieds étaient également solidement fixés. Un moine frottait alors la plante des pieds avec du lard ou de l'huile. Un autre moine arrivait avec un soufflet, la braise remplissait un bassin au-dessus duquel les pieds de l'accusé rôtissaient.

² *Histoire populaire de l'intolérance de l'Inquisition et de la liberté en Belgique*, Éditions F. Bouton, 1894.

La deuxième question du feu

La deuxième question du feu était plus atroce encore. La sombre chambre des tourments était éclairée par la flamme pétillante d'un feu de bois qu'attisaient les bons moines, au moyen de leurs soufflets. L'accusé était étendu sur une dalle, les pieds tournés vers le brasier qui les brûlait et les rendait semblables à des charbons.

Si le patient refusait de faire des aveux ou des dénonciations, les tortionnaires plaçaient alors au-dessus du brasier un lit de fer dont les tringles retenaient le corps huilé de l'impénitent. La peau fumait et se crevassait sous l'action du feu, la chair se grillait pendant que la vie s'éteignait dans des souffrances indicibles, des cris affreux et des gémissements lugubres. « Aime ton prochain comme toi-même ! » « S'aimer soi-même », c'est du narcissisme !

En 1492, Christophe Colomb découvrit les Amériques ! Cela est faux ! Ce sont les Amérindiens qui vont découvrir les bienfaits de la religion catholique et surtout les douceurs de l'Inquisition !

Le supplice du lit de fer fut appliqué au Mexique vers l'an 1519, par Fernand Cortès. Après avoir pris Mexico, le capitaine espagnol fit mettre aux fers, Montésuma, son infortuné monarque. Guatimozin, gendre de Montésuma, monta sur le trône et tenta de résister aux succès de Cortès. Mais ce dernier punit cette résistance en faisant étendre Guatimozin et un de ses courtisans sur un lit de fer, au-dessus d'un brasier ardent. D'autres supplices furent appliqués aux peuples vaincus par les conquérants espagnols. Ceux-ci portèrent partout avec eux le fanatisme cruel de l'Inquisition.

Au passage, n'oublions pas de signaler que ces Espagnols n'ont pas hésité à raffer tout l'or qui se présentait à eux. « Tu ne voleras point, tu ne convoiteras pas les biens de ton voisin. » Quelle hypocrisie ! Quel tissu de mensonges ! Un océan sépare la splendide théorie de l'horrible pratique.

La troisième torture du feu

La troisième torture du feu consistait à brûler les yeux des accusés impénitents.

Solidement fixé sur une chaise, le supplicié se trouvait dans l'impossibilité de bouger. La tête était relevée et tirée en arrière, autant que possible, de manière à regarder la voûte. Le moine exécuteur approchait alors des paupières du patient, un fer arqué et rougi dans un brasier. Si l'accusé s'obstinait à ne pas avouer des crimes dont il était innocent, le dominicain

lui brûlait alors impitoyablement les yeux. « Amour du prochain, où es-tu ? »³

Supplice des garrots et de l'eau

Les raffinements de cruauté dont ces prêtres, de prétendus ministres du Christ ont été capables, dépassent l'entendement.

Tout au bout d'un souterrain profond où l'on descendait par une infinité de marches, était une vaste salle – la salle des tourments – au fond de laquelle se trouvaient trois inquisiteurs assis autour d'une table, chargée d'un crucifix, d'un sablier pour compter le temps que devaient durer les supplices, et de deux cierges dont la lueur permettait de distinguer l'épouvantable attirail des instruments de tortures. Aussitôt arrivé dans cette espèce d'enfer, le prisonnier était saisi par des moines encapuchonnés qui se faisaient les bourreaux impitoyables de gens fausement accusés ou ayant le courage d'avoir d'autres convictions que celles des prêtres. Si le prisonnier, dépourvu de ses vêtements, persistait à se dire innocent, les moines tortionnaires s'emparaient de l'accusé et lui faisaient subir d'abord la première torture de la corde, car la corde servait à torturer les accusés de plusieurs façons différentes.

Les moines tourmenteurs attachaient le patient, par les bras renversés en arrière, à l'extrémité d'une corde que deux d'entre eux enroulaient à une poulie fixée à la voûte.

La victime était élevée à une hauteur de trente pieds⁴, et y restait quelque temps suspendue. Tout à coup, les deux dominicains lâchaient la corde, et le malheureux tombait de tout son poids et s'arrêtait à deux pieds du sol. Ses bras étaient disloqués et les cordes qui les attachaient étaient entrées dans les chairs. Si le patient continuait à nier le crime dont il était accusé, les moines recommençaient le même supplice de manière plus atroce encore, en fixant des poids de trente ou quarante livres⁵ à chaque pied.

À des distances égales, étaient fixés quatre treuils autour desquels s'enroulait une corde. Au milieu de l'espace laissé entre les treuils, on enfonçait dans le sol un pieu en bois ayant trois pieds de haut et un pied de circonférence. Les bouts des quatre cordes étaient attachés aux bras et aux jambes de l'accusé qu'on plaçait nu à dos sur le pieu terminé en pointe. Afin de tenir le corps dans une position horizontale, quatre moines faisaient tourner les treuils sur leur axe avec des leviers : les cordes se tendaient et tiraient les quatre membres de la victime jusqu'à les déboîter.

³ Maurice LA CHÂTRE, *Histoire des papes*, Paris, Éditions Maurice La Châtre, 1842, t. 2, p. 558.

⁴ Un pied = 30,48 centimètres.

⁵ Une livre = 453 grammes.

C'était un écartèlement inachevé. Quand le médecin constatait un danger de mort, il faisait arrêter le supplice et emporter le corps disloqué dans le cachot, en attendant le retour de quelque force. Sadisme, barbarie, cruauté, inhumanité : telle est leur conception de l'amour du prochain !

Troisième torture de la corde : les membres de l'accusé étaient fortement serrés par des garrots. Les bourreaux étendaient leur victime toute nue sur un appareil où le cou s'emboîtait. Un cercle de fer enserrait le ventre, les bras et les jambes étaient fortement serrés au moyen d'une corde. Alors, entre la corde et la chair, le tourmenteur passait un bâton qu'il tournait lentement. À chaque tour, la corde se rétrécissait et entraînait dans la chair jusqu'aux os.

Le supplice de l'eau

Le supplice de l'eau en même temps que celui du chevalet fut appliqué au docteur Jean de Salas, accusé d'avoir traité les Évangélistes de menteurs. Il fut conduit dans la chambre des tourments, dépouillé de ses vêtements et placé dans le chevalet. Malgré les tortures qu'on lui fit subir, le docteur de Salas continua à clamer son innocence. On lui mit alors un linge mouillé sur la face et on lui versa de l'eau dans les narines et la bouche. Le patient ne faisant encore aucun aveu, le tortionnaire imprima un second tour de garrot à la jambe droite. La victime étant à bout de force et refusant toujours de se reconnaître coupable, l'inquisiteur Moriz déclara que la question n'était pas finie, mais suspendue. L'accusé fut alors tiré du chevalet, reconduit dans son cachot, où il devait attendre le retour d'autres forces pour subir une nouvelle torture, considérée comme la continuation de la première. Après avoir subi ces différents supplices, Jean de Salas, parce que son accusation n'était pas suffisamment prouvée pour être brûlé vif, fut condamné à subir la peine d'un autodafé public, en chemise, sans manteau, la tête nue, avec un cierge à la main. Dans ce costume, il devait abjurer une erreur dont il n'était pas coupable, et en outre, payer une amende de dix ducats d'or pour les frais du procès. Un comble ! Après cela, il devait encore subir dans l'église la pénitence que les inquisiteurs jugeraient bon de lui imposer. Jean de Salas subit son autodafé le 24 juin 1528. Son père, Ambroise Salas, assista au jugement de son malheureux fils et paya l'amende !⁶

« Tu ne commettras pas de meurtre. Tu ne commettras pas de vol. Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain. Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain. »

Les moines avaient trouvé une autre façon d'employer l'eau comme instrument de torture. Sur une espèce de banc de cinq pieds de hauteur, deux moines assujettissaient, avec deux cercles de fer serrés par un écrou,

⁶ Juan Antonio LLORENTE, *Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne*, Éditions Treuttel et Würz, 1818.

les deux jambes de l'accusé dont le corps était suspendu, la tête en bas, au-dessus d'un cuvier. Les deux bourreaux puisaient l'eau dans ce cuvier et la versaient sans interruption sur le visage du patient dont la respiration était étouffée.

J'ai fait toutes mes études dans l'enseignement officiel, et au cours d'histoire je n'ai jamais entendu parler de l'Inquisition. J'ai découvert l'Inquisition grâce à mon père et à mes recherches personnelles. J'estime que c'est un devoir d'en parler. Il faut que la jeunesse sache, apprenne, approfondisse le sujet. L'Inquisition signifie beaucoup plus qu'un simple incident de l'histoire. L'Inquisition, c'est les camps de concentrations avant la lettre. Ne laissons pas ce « détail de l'histoire » aux mains des révisionnistes.

Une autre façon d'employer l'eau dans les tourments infligés aux prisonniers consistait à la faire tomber goutte à goutte sur la tête du patient. Ce supplice pouvait paraître anodin, mais sa continuité le rendait encore moins supportable que les autres. Ici, la victime était attachée sur une chaise en pierre scellée dans le mur. On fixait le patient avec des anneaux de fer qui, entourant ses pieds et ses mains, le condamnaient à l'immobilité la plus absolue. Sous la voûte se trouvait un réservoir qui distillait l'eau, goutte à goutte et lentement, sur la tête du patient. La victime demeurait là, jusqu'à ce que la goutte d'eau, tombant sans cesse, eût corrodé le crâne et éteint sa vie. C'est ce qu'ils appellent « l'amour du prochain ». Clique abjecte !

Le raffinement dans certains instruments de torture

Il ne faut surtout pas s'imaginer que cette liste de supplices soit exhaustive. Jésus, Marie, Joseph, il n'en est rien et la suite de mon récit nous apportera un éclaircissement supplémentaire sur les talents cachés de ces tortionnaires du Christ.

Il m'est impossible de ne pas citer les supplices de la tête de fer, de la roue, de la statue de la vierge, de l'emmurement, des sandales de fer, des bottes de l'Inquisition, des guêtres de parchemin, des brodequins, des pointes d'acier, des griffes et des râteaux, du plomb fondu, des tenailles, des sondes creuses, etc. Quel dommage que l'électricité n'existait pas encore en ce temps-là !

Le supplice de la tête de fer

Sur une chaise en pierre scellée dans le mur, on fixait le patient avec des anneaux de fer qui, entourant ses pieds et ses mains, le condamnaient à l'immobilité. Ensuite on introduisait sa tête dans un casque en fer, descendant jusqu'aux épaules et se fermant sur les côtés avec des clavettes.

Deux trous aux endroits des yeux et un plus grand à l'endroit de la bouche, lui permettaient de voir ce qui se faisait autour de lui et de prendre le peu de nourriture que le geôlier lui donnait pour l'empêcher de mourir de faim. Ce supplice durait des mois. Si l'accusé confessait sa faute, il était libéré, sinon il devait finir sa vie dans des souffrances épouvantables.

Le supplice de la roue

Le supplice de la roue fut appliqué à une jeune femme, Béatrix de Vibero Cazalla, soupçonnée de luthéranisme⁷. Par une faveur spéciale (!), Béatrix ne fut point dépouillée de ses vêtements. Les bourreaux lièrent fortement ses bras et ses jambes, et l'attachèrent, en la posant sur le dos, à une grande roue hérissée, aux deux bords, de pointes de fer inclinées vers le centre, où le corps de la patiente fut solidement assujéti, au moyen de petites cordes, par la poitrine, la ceinture et les jambes. Si la malheureuse femme faisait quelque mouvement vers les côtés de la roue, elle se piquait aux pointes de fer, et pour éviter ces piqûres, elle devait garder une immobilité complète. Ordinairement, les bourreaux faisaient tourner la roue dans la direction de la tête de leur victime, avec une telle vitesse qu'à la troisième ou quatrième rotation, elle perdait entièrement connaissance. Le sang précipité vers la tête rendait le visage noir, pendant que les étreintes des cordes augmentaient cruellement les souffrances du patient. Si les personnes auxquelles on imposait ce supplice n'étaient pas d'une constitution robuste, elles étaient ramenées dans leur cachot, très malades et quelquefois en danger de mort.

Quant à Béatrix, elle ne subit pas longtemps le supplice de la roue. Quand elle eut tourné deux fois, elle demanda grâce et pardon. Revenue au sentiment de la réalité, elle regretta son abjuration et fut soumise au supplice des garrots. Béatrix, déjà épuisée, ne supporta pas cette nouvelle épreuve, car elle expira pendant l'exécution. Les inquisiteurs qui l'avaient tuée, livrèrent son cadavre aux flammes d'un bûcher à l'occasion d'un autodafé.

La statue de la Vierge

La statue de la Vierge faisait périr les condamnés d'une façon non moins cruelle, mais plus hypocrite. Cette statue n'était autre qu'un automate hérissé de pointes d'acier, dissimulées dans un vêtement de femme. Les inquisiteurs ordonnaient à leur victime d'embrasser la mère du Sauveur, et aussitôt la terrible statue, au moyen d'un ressort caché, étendait les bras, pressait lentement le martyr sur son sein, en faisant entrer dans ses chairs et par degrés les nombreux dards de ses bras et de sa poitrine. Ceux qui

⁷ Juan Antonio LLORENTE, *Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne*, Éditions Treuttel et Würz, 1818.

perdaient connaissance dans ces cruels embrassements étaient dépouillés de leurs vêtements et plongés dans une cuve d'eau glacée, afin que la sensation du froid les ranimât et permît de les soumettre à de nouvelles tortures. Amusement de sadiques, d'esprits pervers !

Voici ce qu'en dit Lamborelle de cette statue de la Vierge, dans son livre *Martyrs et bourreaux* paru en 1876, page 81 :

« Lors de l'expédition française en Espagne, vers 1808, le général Lassalle étant à Tolède, alla visiter le palais de l'Inquisition. À la vue des instruments de tortures, on vit frémir le vieux soldat et tous ceux qui l'accompagnaient. Au nombre de ces instruments, il en était un surtout qui attira plus particulièrement l'attention des militaires français. C'était précisément la statue de la Vierge, à travers des vêtements de laquelle on distinguait une espèce de cuirasse. En y regardant de plus près, on s'aperçut que cette cuirasse était garnie de lames de couteaux et de pointes de clous très affilées. Les bras de la statue étaient mobiles ; une manivelle placée derrière la cloison les mettait en mouvement. Le général donna à l'un des familiers de l'Inquisition l'ordre de faire marcher cette machine. Le sac d'un grenadier tint lieu d'hérétique. Bientôt la statue enlaça ce sac dans ses bras et l'étreignit fortement. Lorsqu'on le lui eût fait lâcher, on constata que le sac était criblé de trous. Ainsi en était-il des malheureux qui étaient condamnés à embrasser la 'Mère des douleurs'. »

L'emmurement

Un supplice qui perdait la victime irrévocablement était celui de l'emmurement.

Après avoir reçu les derniers sacrements, le condamné était dirigé par deux moines et par deux familiers du Saint-Office (pourquoi écrivons-nous ces mots avec des majuscules ?), vers une galerie souterraine. Dans l'épaisse muraille, on pratiquait une cavité pouvant contenir une personne debout. On y introduisait la victime et l'on maçonnait la cavité jusqu'à hauteur du cou de ce malheureux qui était ainsi enterré vivant. Devant la tête, il ne restait qu'un vide semblable à un petit guichet que fermait un portillon d'une grande épaisseur, doublé de fer et hermétiquement clos, afin qu'on ne pût entendre les gémissements de cette triste victime des inquisiteurs. Le geôlier lui donnait, une fois par jour, un peu de nourriture en ouvrant le guichet. Comme cette nourriture n'était pas suffisante pour conserver la vie, et que dans ces oubliettes tout mouvement était impossible, souvent les emmurés mettaient eux-mêmes un terme à leur horrible agonie, en se laissant mourir de faim ! L'emmurement avait été largement pratiqué dans le Languedoc à l'égard des hérétiques dont l'abjuration était douteuse. Il paraît que le système des oubliettes avait été inventé par saint Benoît contre ses moines indociles.

Après les instruments de tortures que nous venons de décrire, les inquisiteurs, pour varier les tourments, en avaient encore d'autres à leur disposition. Les chevilles et les sandales, les bottes, les guêtres et les

brodequins étaient des instruments aussi redoutables que les précédents. Pour appliquer les chevilles, les tourmenteurs fixaient le torturé, à l'aide de cercles de métal sur un siège d'airain, lui liaient les bras et les jambes sur un billot et lui enfonçaient par des secousses mesurées, des chevilles de fer sous les ongles des pieds et des mains.

Comme ce supplice déjà cruel leur paraissait encore trop doux, les bourreaux lui écrasaient une à une, sous le choc d'un lourd marteau, les phalanges de chaque doigt.

Il est vrai que les bons moines avaient soin, avant l'opération, de répéter avec l'air de charité et de compassion, qu'en cas de lésions graves, de la perte des membres ou même de la mort, ils ne pourraient pas être accusés de cruauté, que le patient seul était responsable devant Jésus-Christ du sang qu'ils allaient répandre et qu'il rendrait un compte terrible au Dieu des miséricordes, de ce qu'il les avait forcés par son obstination à user envers lui de ces rigoureux supplices.

Si la victime persistait dans son refus de faire des aveux, les inquisiteurs avaient encore recours à d'autres moyens. Ils faisaient clouer aux pieds des condamnés *des sandales de fer ardent* que les bourreaux rivaient aux pieds et avec lesquelles les victimes étaient obligées de marcher.

D'autres fois, on obligeait le patient à se chauffer *des bottes de l'Inquisition*. C'étaient des sacs de cuir remplis de suif bouillant. Si les accusés refusaient de faire l'aveu de leur culpabilité, les bourreaux arrachaient ces bottes avec une telle violence que des lambeaux de peau et de chair demeuraient attachés à ces instruments de torture.

Ce n'était point assez encore, ils appliquaient ensuite sur les chairs vives de la victime des guêtres de parchemin imbibées de vinaigre. Puis les tortionnaires approchaient des réchauds enflammés qui, faisant rétrécir le parchemin, occasionnaient un redoublement de souffrances insupportables.

Le supplice des brodequins n'était pas moins douloureux. Les jambes de la victime étaient placées entre quatre planches fortement liées avec des cordes. Puis, des coins de fer étaient enfoncés à coups de marteau. La tension imprimée aux cordes broyait les chairs et brisait les os. La grande question exigeait l'enfoncement de huit coins. On voyait alors la moelle des os s'écouler à travers les jointures de l'infernal brodequin⁸.

Je ne trouve plus mes mots pour exprimer l'écœurement, le dégoût que je ressens en écrivant ces lignes. D'une manière générale, nous entendons parler vaguement de l'Inquisition et de ses supplices, mais pratiquement, on n'entre jamais dans les détails de ces tortures. On n'imagine pas jusqu'à quel point pouvait aller le sadisme, la barbarie, la bestialité, la cruauté,

⁸ Maurice LA CHÂTRE, *Histoire des papes*, Paris, Éditions Maurice La Châtre, 1842, t.2.

l'inhumanité, la sauvagerie de ces gens d'Église. C'est pourquoi, j'estime indispensable et nécessaire d'en parler, d'insister sur les horreurs les crimes commis par les ecclésiastiques. Nous n'avons pas le droit d'oublier ce que nos ancêtres ont vécu et connu. Et que penser d'un Richard Williamson, cet évêque intégriste, surtout connu pour ses propos négationnistes ? Il est allé jusqu'à nier l'existence des chambres à gaz ! Selon lui il n'y a eu « que » deux cents ou trois cent mille Juifs passés par les chambres à gaz. Comment peut-on mentir à ce point, nier une vérité historique ?⁹

C'est avec nostalgie qu'il doit rêver aux années de gloire de l'Inquisition. Il aurait été un excellent inquisiteur. La bigoterie, la dissimulation, la duplicité, la fausseté, la fourberie, l'imposture, le mensonge, la tartuferie, la tromperie, le pharisaïsme, le papelardisme sont les qualités essentielles et indispensables pour devenir un brave homme d'Église, prêt à pardonner tous les péchés commis par la race humaine et surtout ceux commis par les membres de leurs clans !

Mais qu'est-ce qu'un « péché » que diable ?

En opérant avec autant de cruauté, les moines dominicains agissaient selon les intentions du pape Pie V, qui écrivait aux inquisiteurs de Venise : « Torturez sans pitié, tenaillez, déchirez, brûlez implacablement votre père, vos frères et vos sœurs, s'ils ne me sont aveuglement soumis »¹⁰.

Encore un beau monsieur que ce Pie V ! Une fois consacré, il déclara que Rome était redevenue aussi amoral que aux plus beaux temps de la Renaissance. Le nombre des prostituées le scandalisait : il exigea qu'on les chasse de la ville – surtout celles qui gagnaient aisément leur vie avec la clientèle ecclésiastique. Le Sénat romain résista, arguant du fait que la licence sexuelle était un corollaire du célibat : si les prostituées partaient, plus une femme honnête ne serait à l'abri des assiduités des prêtres.

Pie V, cependant était bien décidé à faire le ménage. Il ordonna que toutes les prostituées romaines fussent soit mariées, soit fouettées. Les corps de celles qui succombaient sous les coups furent jetés sur un monceau d'immondices. On confina les survivantes dans des lieux où Sa Sainteté (avec majuscules, s'il vous plaît !) ne pourrait les voir – loin des yeux... Dans une bulle, Pie V interdit également aux enfants illégitimes des prêtres de pouvoir hériter de leurs pères. Puis il s'attaqua à l'intempérance du clergé, mais s'aperçut bien vite d'une désastreuse recrudescence des cas de sodomie entre ecclésiastiques, et dut faire marche arrière (amusant dans un cas de sodomie).

⁹ Henri CHARLIER, *Nihil*, Bruxelles, Éd. Henri Charlier, 2012, p. 114.

¹⁰ Voir *Histoire du pape Pie V, à l'Inquisition de Venise*.

Pie V aurait bien aimé aussi faire raser tous les anciens monuments autour de Rome, sous prétexte qu'ils étaient l'œuvre de païens. Il interdit aux Romains de fréquenter les tavernes. On perça la langue des blasphémateurs avec un tisonnier chauffé à blanc, et les hérétiques périrent par centaines sur le bûcher.

Quant aux célibataires, il leur fut interdit d'avoir des domestiques de sexe féminin – jusqu'aux religieuses, auxquelles on refusa le droit d'avoir un chien de sexe mâle. Les délits à caractère sexuel, si minimes fussent-ils, étaient punis avec la dernière sévérité. Quant aux sodomites, on les brûlait. Les adultères des deux sexes étaient fouettés en public. *In extremis*, on parvint à dissuader Pie V de faire de l'adultère un crime capital. Il ne manquait jamais, le jeudi, les réunions du Saint-Office de l'Inquisition, poussant inlassablement celui-ci à fabriquer de plus en plus de crimes punissables de mort.

Pie V vouait aux femmes une haine farouche. Lorsqu'Élisabeth 1^{ère} monta sur le trône d'Angleterre, il l'excommunia sur-le-champ, la déclara esclave du vice et lui trouva dix-sept chefs d'inculpation pour infidélité. Une fois encore, l'Angleterre se tourna vers le protestantisme.

Si Pie V se laissa convaincre de surseoir à la question du mariage des prêtres, ce fut pour s'en prendre de plus belle aux Juifs, auxquels il mena une vie plus rude encore que son prédécesseur. Non seulement ils étaient obligés de rester dans leur ghetto et de porter des marques distinctives, mais l'accès aux bonnes situations ainsi qu'à nombre de fonctions leur était interdit¹¹.

Non seulement, ce personnage aurait été un excellent inquisiteur, mais se serait complu dans le rôle de tortionnaire ! Il aurait également pu se trouver à sa place à la tête d'un camp de concentration nazi. « Ne fais pas le mal, fais le bien » qu'ils disaient. Mais en fait ils pensaient « Fais le mal, mais fais le très bien ! » Mais qu'est-ce donc que cette engeance ? « L'Église fut fondée dans le sang, elle a été cimentée par le sang, elle s'est accrue par le sang » (Érasme). Je pourrais m'étendre davantage sur ce chapitre de réflexion, au risque de lasser le lecteur. Passons donc à la réflexion suivante. Malheureusement notre vocabulaire est trop faible, les mots que nous employons pour décrire ces horreurs ne parviendront jamais à nous faire entendre les cris, les pleurs de toutes ces malheureuses victimes de ces bien-pensants ! Ayons une pensée émue pour eux !

¹¹ Nigel CAWTHORNE, *La Vie sexuelle des papes. La chronique scandaleuse du Vatican*, Berlin, Édition Taschen, 1999.

Charles Quint (1500-1558)

Appelé Carlos I (*primero*) en Espagne (roi d'Espagne) et Karl V (*der Fünfte*) en Allemagne (empereur germanique), ce personnage polyglotte déclarait qu'il parlait espagnol à Dieu, français aux hommes, italien aux femmes et allemand à son cheval. Charles Quint parlait aussi la langue flamande, ce qui est d'autant plus certain qu'il passa presque toute son enfance à Malines. Lorsque nous terminons nos études, nous sommes tout fiers d'avoir décroché un diplôme. À nous le monde, à nous la vie ! Nous comprenons rapidement qu'il ne s'agit que d'une clef qui va nous ouvrir la porte de la vie. Et puis suivent trente années de carrière... et jusqu'à l'arrivée de la retraite, nous faisons encore des découvertes, nous découvrons de nouvelles astuces dans l'exercice de notre profession. La vie sur le terrain nous a pratiquement tout appris, nous a apporté beaucoup plus de savoir et de connaissances. L'homme est un être perfectible. Du moins s'il veut vraiment s'améliorer, s'il refuse le train-train du quotidien. Je me souviens de mon professeur d'histoire qui ajouta ceci en parlant de Charles Quint : « Je pense bien qu'il parlait également le wallon ! ». La belle affaire. Mais personne ne m'a jamais raconté ce qui va suivre et que j'ai découvert par mes lectures, grâce à mon souci de vouloir approfondir un sujet.

La tradition représente Charles Quint comme une espèce de monarque bon enfant, qui aimait à se mêler à son peuple. Charles habita même à Bruxelles, où il aimait se promener et rencontrer du monde. Il aimait discuter avec les gens du peuple et avait une bonne parole pour tout le monde ! Sympathique, non ? Heureusement, nous avons autre chose sur la vie de ce « bon empereur ».

« Nous avons l'histoire, sévère et impartiale, qui a conservé le souvenir des atrocités commises par ce monarque si paternel en apparence ; nous avons le récit douloureux des maux qu'il a fait souffrir à ce pauvre peuple, qui se laisse si facilement aller à l'indulgence, lorsqu'il y est aidé par des gens intéressés ; nous avons gardé intact le souvenir le triste souvenir des années pendant lesquelles il gouvernait avec « tant de douceur » nos malheureuses provinces. »¹²

Petit rappel, son règne consista surtout à nous enlever notre argent et nos fils pour les guerres causées par le fanatisme et l'insatiable ambition de ce monarque égoïste et cruel, qui dota notre pays de la sainte Inquisition, probablement pour prouver à ses compagnons toute la tendresse qu'il leur portait. Il combla les habitants de notre pays d'édits on ne peut plus paternels.

En 1521, parut une ordonnance conçue en ces termes :

¹² E. DESÈS et L. LAMBORELLE, *Martyrs et Bourreaux*, Impr. Boulard et Havaux, 1886, p. 7.

« Comme il paraît que le dit Martin Luther n'est pas un homme, mais un démon à forme d'homme, et vêtu en prêtre pour mieux conduire la race humaine à l'enfer et à la damnation, tous ses disciples et adeptes seront punis de mort et de confiscation de tous leurs biens. ¹³ »

Le dit Martin Luther avait osé attaquer l'effroyable corruption qui, depuis des siècles, minait l'Église catholique, apostolique et romaine. Il avait eu l'audace de s'opposer au scandaleux trafic des indulgences, dont le pape Léon X avait donné le signal. Ce pontife avait trouvé la caisse en si triste état qu'il n'avait rien imaginé de mieux, pour combler le déficit, que de vendre aux fidèles la rémission de tous leurs péchés passés, présents et même futurs. On a souvent dit que Léon X était athée. Après avoir entendu le cardinal Bembo parler du sublime message d'espoir que Jésus avait laissé aux hommes, le pape déclara que depuis toujours et partout dans le monde : « On sait à quel point la fable du Christ nous a profité, à nous et à nos sociétés ». De tout temps, l'Église avait tenu boutique avec le trésor inépuisable des bonnes œuvres des saints et des mérites de Jésus-Christ. Les papes ne vendaient les indulgences qu'en gros ; pour le demi-gros, ils avaient les archevêques, les évêques et autres pieux monseigneurs ; ceux-ci, moyennant un joli pour cent sur la vente, se chargeaient de faire opérer le commerce en détail par des moines dominicains, qui débitaient la marchandise sacrée avec toute la faconde et tout l'aplomb d'un commis-voyageur de nos jours. Dans le début, les marchands d'indulgences firent des affaires d'or. De tous côtés, les badauds crédules accouraient à leurs tréteaux séduits par leurs belles promesses ; ils déliaient les cordons de leurs bourses et la caisse sans fond du Saint-Père continuait à alimenter son insatiable prodigalité.

Mais bientôt cet engouement disparut et fit place à l'indifférence et au mépris, les fidèles furent choqués de la conduite scandaleuse des placiers orthodoxes, qui dépensaient dans les débauches les plus honteuses une grande partie des sommes que leur éloquence parvenait à arracher à la crédulité de la foule.

Dans la lutte de Luther contre le pape, Charles Quint, conformément à son caractère, ne pouvait prendre qu'un seul parti, celui que commandait son intérêt : il avait besoin de l'alliance du roi de France, François I^{er} ; aussi, s'empressa-t-il de condamner Luther.

L'Édit de Worms (1521), qui introduisit l'Inquisition dans les Pays-Bas, fut immédiatement mis à contribution, et l'œuvre sanglante qui marqua le règne du bon empereur dans nos provinces commença. Bientôt parut un nouvel édit, non moins paternel que le premier, et qui « défendait, sous peine de mort, de discuter à huis clos la foi, les sacrements, l'autorité du pape ou tout autre point de matière religieuse ». Et les édits n'étaient pas

¹³ E. DESÈS et L. LAMBORELLE, *Martyrs et Bourreaux*, Impr. Boulard et Havaux, 1886, p. 8.

une lettre morte. Des milliers d'hommes furent égorgés dans notre pays, en vertu de ces ordonnances sanguinaires. Un historien évalue à cinquante mille le chiffre des victimes. Les bûchers étaient constamment fournis de combustible humain par les moines, qui s'entendaient mieux à faire brûler les réformateurs qu'à discuter avec eux.

À Arras, quatre hommes furent brûlés pour avoir refusé d'adorer la sainte chandelle. Qu'est-ce donc qu'une sainte chandelle ? La bonne reine Marie de Hongrie, sœur de l'empereur, à qui ce dernier avait confié le soin d'administrer nos provinces, avait le cœur tout aussi tendre que son impérial frère. « Il faut montrer une grande sévérité, lui écrivait-elle, et n'avoir d'autre considération que de ne pas entièrement dépeupler nos provinces. » Charmante princesse ! Quel cœur !

Deux avenues situées sur le territoire de Ganshoren, commune de l'agglomération bruxelloise, portent le nom de ces deux crapules¹⁴. Probablement en reconnaissance de toutes les souffrances qu'ils ont fait endurer à nos ancêtres : l'avenue Charles Quint et l'avenue Marie de Hongrie qui lui est parallèle sur pratiquement toute sa longueur. Un trait d'union relie ces deux avenues, la petite place Marguerite d'Autriche (fille de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne). Une affaire de famille en quelque sorte ! Et quelle famille ! Je propose de modifier le nom de ces avenues en Avenue Charles Quint, l'assassin, et Avenue Marie de Hongrie, la garce.

Pour en finir avec cet individu, ajoutons qu'à l'âge de trente ans à peine, il avait été atteint de la goutte et avait fini par en souffrir au point de n'avoir presque plus l'usage de ses membres. La goutte le tenait cloué sur son lit pendant des jours, et dans sa chambre pendant des semaines. Sa plus grande distraction consistait à entendre des lectures pieuses. Il abdiqua en 1555 en présence de Guillaume d'Orange, de son fils Philippe et de Granvelle, le cardinal d'Arras. Quelle singulière coïncidence réunissait là ces trois hommes ! Philippe II, le digne continuateur de l'œuvre si dignement commencée par son père, le cardinal Granvelle, qui devait si bien l'aider dans sa tâche sanglante et Guillaume d'Orange, qui devait leur résister à tous les deux, et qui, presque seul, sans argent, sans armée, sans appui, allait donner à sa patrie l'indépendance du sol et la liberté de conscience !

Le bon empereur passa la dernière période de sa vie dans sa retraite. Réfugié au monastère de Juste, dans l'Estramadure, il s'y occupa de lectures pieuses et d'exercices de dévotion. Il entendait la messe tous les matins dans la chapelle. Ce personnage avait des habitudes d'intempérance. C'était un véritable goinfre. Il se levait d'ordinaire à cinq heures pour déjeuner

¹⁴ Individus sans moralité, capables des pires bassesses (dans Larousse).

d'une volaille bouillie au lait, et relevée de sucre et d'épices. Il se recouchait ensuite... Alors que dans les prisons de l'Inquisition mouraient de faim des centaines de personnes. Elle est belle la charité chrétienne ! Du fond même de sa retraite, il donnait encore des instructions pour que l'on redoublât de rigueur envers les hérétiques, et que la Sainte Inquisition portât la hache à la racine même du mal. La paternelle sollicitude du bon empereur pour le salut de ses sujets ne l'abandonna pas, même aux approches de la mort. Cependant la goutte le tourmentait toujours, malgré ses macérations, ses prières et ses jeûnes, cette cruelle ennemie revenait à la charge à chaque instant. Ses dernières paroles recommandaient à son fils la plus atroce des institutions de l'Église catholique : l'Inquisition.

Philippe II

D'un caractère sombre et impérieux, il avait une très haute idée de sa puissance. Appliqué, persévérant, il cachait son ambition dévorante sous le voile d'un bigotisme plus ardent encore que celui de son père. Il reçut de bonne heure des leçons de dissimulation de son géniteur, passé maître en cette matière, et il en profita si bien qu'il finit par le surpasser. La présentation de cet individu, de ce « grand de ce monde » est faite. Quand Philippe II succéda à son père en 1555, l'intolérance prit les formes les plus féroces. Il enchaîna encore sur les rigueurs paternelles. Les supplices devinrent plus nombreux et plus barbares. Tout comme Charles Quint auparavant, Philippe II (1527-1598) fit de la lutte contre les hérésies protestantes de Martin Luther, de Jean Calvin et du courant anabaptiste sa première priorité. Si l'Espagne était, selon l'expression de l'époque, « saine d'hérésie », les Flandres connaissaient une forte poussée calviniste depuis les années 1560. Le pape lui envoya une épée et un chapeau bénits. À quoi peut donc servir un « chapeau béni ». C'est que probablement celui qui porte ce genre de chapeau paraît moins bête... Je n'ai pas dit « plus intelligent »... car, il ne faut pas être intelligent pour porter un « chapeau béni » ! Mais jusqu'où peut aller l'imbécillité de certains ? En échange de ces deux curieux « cadeaux », Philippe II fit au Saint-Siège la promesse d'être le « champion de l'Église ». Décidément, c'est une manie chez ces gens de bénir tout ce qui passe devant eux. Et à quoi peut servir une « chandelle bénite » ? Éclaire-t-elle mieux qu'une chandelle ordinaire ? Certainement ! Et pourquoi bénir une épée qui est appelée à tuer (des hérétiques dans ce cas-ci). « Tu ne tueras point ». Il fut, en effet, le champion de l'Église, mais le champion inexorable, sans pitié pour ses ennemis ni pour ses amis, et ne voyant qu'un seul but à atteindre : le triomphe de la sainte Église... et le sien. Pour Philippe, contrairement à son père, il était espagnol en toutes choses, il ne s'occupait que de ce qui se passait en Espagne, les Pays-Bas étaient pour lui un pays étranger, pour lequel il éprouvait peu de sympathie. Ses conseillers, ses compagnons étaient tous Espagnols. Outre

la bigoterie de son père, Philippe II avait tout le fiel, toute la cruauté, toute la sombre énergie d'un inquisiteur. Il mériterait d'avoir inventé le Saint-Office. Poursuivant la politique de son père, Philippe confirma et promulgua plusieurs ordonnances, appelées « placards », rendant l'hérésie hors la loi et passible de la peine capitale. De son propre aveu, le duc fit périr plus de dix-huit mille personnes, et ce chiffre ne tient pas compte de celles qui furent massacrées par ses soldats. Certains historiens, parlant de ce meurtrier couronné qui ne diffère du vulgaire assassin de carrefour que par un point (le fer qu'il plongeait dans le cœur de ses victimes était béni par notre Saint-Père le pape), viendront dire de Philippe II : « On reconnaît, aujourd'hui, qu'il agit souvent de bonne foi. Seulement il se trompa dans le choix des moyens qu'il employa pour maintenir son autorité dans le pays. On pourrait ajouter qu'il fut entraîné par la situation difficile que lui avait faite son père, en lui dictant des règles de conduite. » Et plus loin : « Il aurait dû se proposer une tâche déterminée, soit la continuation de la guerre avec l'Allemagne, soit la continuation de la guerre de rivalité avec la France. » Notre avis que l'effroyable tâche qu'il s'était proposée était déjà assez déterminée, sans qu'elle eût besoin de l'être davantage. Exterminer les hérétiques par le fer (béni) et la flamme (bénite), et assurer le triomphe de la religion catholique, fût-ce même au prix de l'existence de plusieurs millions d'hommes. Noyer toute une nation dans le sang et les larmes, plutôt que de la voir changer d'opinion. N'est-ce pas là « une tâche suffisamment déterminée ? » Il était sans doute de bonne foi aussi, le bon roi d'Espagne, lorsqu'il faisait secrètement assassiner Montigny (jeune frère du comte de Horn) et de Berghes dans leur prison, après leur avoir fait les promesses les plus hypocrites ! Ou, après s'être engagé solennellement à accorder une amnistie, il faisait, immédiatement l'entrevue finie, chercher un notaire, par-devant lequel il déclarait cet engagement nul et non avenue ! Quant à l'allégation « qu'il fut entraîné par la situation difficile que lui avait faite son père », c'est une mauvaise raison. Ce n'est pas aux fils à imiter les mauvais exemples donnés par les pères. Et ce n'est pas parce que Charles Quint a fait mourir quelques milliers de personnes, pour le triomphe de la vraie foi (!) que Philippe II est excusable d'avoir fait condamner à mort tous les habitants des Pays-Bas, par une sentence du Saint-Office édictée le 16 février 1568 ! Et dire qu'il se trouva un pape, Pie V, pour bénir le roi qui osait approuver un jugement aussi exécrationnel, et pour envoyer un chapeau et un estoc bénits (rebelote) au duc d'Albe, le bourreau chargé d'exécuter la sanguinaire sentence ! Le pontife était digne du monarque !

Marguerite de Parme (1522-1586)

Alors que Charles Quint se rendait souvent à Tournai pour y régler des problèmes, il logeait à Audenarde où il engrossa une camériste,

Athée, nihil, pourquoi ?

une certaine Jeanne Van der Gheenst qui donna naissance à une fille, Marguerite – la demi-sœur de Philippe II. Un point positif pour Charles Quint : contrairement à certains, il reconnut cet enfant et s'occupa de son éducation qui fut supérieure à celle des autres représentantes de son sexe. Sa préceptrice est sa grand-tante Marguerite, fille de Maximilien d'Autriche, fille du gouverneur des Pays-Bas, puis sa tante Marie de Hongrie, à la mort de Marguerite. Elle épousa le duc de Parme, Octave Farnèse, et fut gouvernante des Pays-Bas de 1559 à 1567. Elle accepta la charge qui lui fut confiée et quitta l'Italie où elle vivait.

Ami lecteur, si vous désirez en savoir plus, il vous est possible de vous procurer mon livre en me contactant par courriel à l'adresse suivante :

henricharlier1er@gmail.com

Nos Toiles @ penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- L'antisémitisme*, W. DE WINNE, 2013.
Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux, J. FASTRÈS, 2012.
Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social, M. FOUREZ, 2012.
Médecine du travail et morale, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELMWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
Lesclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, DE. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYOUS, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique*, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui, R. POMMIER, 2012.
Entre corps et esprit, une science du lien, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAEEL, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.

Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits,
A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

Tous voiles dehors ?, C. PONCIN, 2013.
De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?,
C. CHEREF-KHAN, 2013.
Edmond Picard : un « humaniste », antisémite et raciste, F. RINGELHEIM, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 2, É. POHL, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 1, É. PEETERS, 2013.
Serpents, race de vipères ! W. DE WINNE, 2011.
J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célèbrons-nous ? P. MARAGE, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »,
Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants, F. MARTIN, 2013.
Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. BAUDET, 2013.
Lettre d'un professeur, S. LOURYAN, 2013.
Une résistance souriante, M. VOISIN, 2013.
À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?, Y. FERROUL, 2013.
Une éthique libérée et libératrice, N. DECOSTRE, 2013.
Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?, J. TAMINE, 2012.
Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans, C. LELEUX, 2012.
Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?, N. GEERTS, 2012.
L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza, G. FOKAM, 2011.
À cœur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?*, N. RIXHON, 2013.
Réflexions dérangementes, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.
Le tabou de Jésus le Nazaréen dans la société laïcisée, F. FORET, 2013.
L'école au défi de la laïcité, N. GEERTS, 2013.
Notre avenir eschatologique, W. DE WINNE, 2013.
Les usages cléricaux, H. CHARLIER, 2013.
Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Politique et religion en France et en Belgique à l'heure de l'Europe, F. FORET, 2013.
Athée, nihil, pourquoi ?, H. CHARLIER, 2013.
Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité, P. J. MAINIL, 2012.
Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?, M. MAYER, 2012.
Dieu ?, W. DE WINNE, 2012.
« Serpents, Race de Vipères », ou la succession usurpée de Jésus de Nazareth, W. DE WINNE, 2012.
La vie et la mort, P. J. MAINIL, 2012.
La laïcité a une histoire, M. MAYER, 2012.
Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine, C. COUTEL, 2012.
La question des conceptions de vie, M. MAYER, 2012.
La disparition de Philippe Grollet, G. C. LIÉNARD, 2012.
Vivre laïquement, M. MAYER, 2012.
La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?,
C. CHEREF-KHAN, 2012.
Ma laïcité racontée aux enfants, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.
Conscience athée, N. RIXHON, 2010.
Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?, N. RIXHON, 2010.
Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être, P. J. MAINIL, 2010.
Peut-il exister une spiritualité laïque ?, J. RIFFLET, 2010.
Âme : Esprit/Doute/Foi, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Religion/Théologie : Dogme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. WILLEMART, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. PIRLOT, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. COUTEL, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. PELABAY, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. NELISSEN, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. LALLEMAND, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. VAILLANT, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire, Ch. COUTEL, 2008.
Les médecines parallèles, P. DEBUSSCHERE, 2008.

- Six années d'euthanasie légale : bilan*, M. ENGLERT, 2008.
- Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ?* M. MAYER, 2008.
- La franc-maçonnerie est-elle une secte ?* C. Bryon-PORTET, 2008.
- La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques*, A. DUMOULIN, 2008.
- Lettre ouverte sur la tolérance*, G. HOTTOIS, 2008.
- Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié*, V. DORTU, 2008.
- Islamophobie et culpabilité*, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
- Un catholique face à l'euthanasie*, J.-J. JAEKEN, 2008.
- Euthanasie : le débat parlementaire*, Ph. MONFILS, 2008.
- « Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
- Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.
- Divin et humain : religion et reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Bio-éthique et thanato-éthique*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Vers une éthique de l'environnement*, J. CORNIL, 2007.
- La crémation : une éthique pour notre temps*, M. MAYER, 2006.
- La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne*, J. HERREMANS, 2006.
- La laïcité dans la vie sociale*, Ph. GROLLET, 2006.
- Cent ans après une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux*, R. RENARD, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 2^e partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- La laïcisation de l'art*, Chr. LOIR, 2006.
- Laïcité et diversité culturelle*, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
- Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
- Extrême droite et éducation permanente*, M. MAESSCHALK, 2006.
- La FORel*, A. SCHLEIPER, 2006.
- La culture, une généreuse éducation permanente*, J. CELS, 2006.
- Le rôle charnière du cardinal Bellarmín*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
- Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique*, M.-G. PINSART, 2006.
- La rhétorique, moyen de convaincre*, M. MEYER, 2006.
- Représenter le zéro : un problème philosophique*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
- Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres*, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
- Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.
- Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle*, J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Hitler et la franc-maçonnerie*, A. DE LA CROIX, 2013.
- Le testament de Jean Meslier*, P. J. MAINIL, 2013.
- Le combat des Lumières*, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.
- Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal*, L. DA SILVA, 2013.
- L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains*, G. RINGLET, 2013.
- Après... ou le silence des hommes*, M.-P. HAAR, 2013.
- L'antisémitisme ?*, W. DE WINNE, 2013.
- Humour et identité*, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.
- Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?*, C. RÉVAUGER, 2012.
- L'au-delà*, X. DE SCHUTTER, 2012.
- Les catholiques belge et la franc-maçonnerie*, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.
- Commémorer Jean-Jacques Rousseau*, R. TROUSSON, 2012.
- L'histoire des sciences en Belgique*, J.C. BAUDET, 2012.
- Sur cette pierre, je bâtirai mon Église*, W. DE WINNE, 2011.
- Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII^e siècle*, S. DERUETTE, 2011.
- Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement*, R. VERMEIRE, 2011.

- Les créationnismes*, P. J. MAINIL, 2011.
Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?, F. RYZIGER, 2011.
Jésus, un juif charismatique de Nazareth, W. DE WINNE, 2011.
Les femmes dans la franc-maçonnerie, Collectif, 2011.
Le petit monde d'outre-tombe, A. CHABOT, 2010.
L'existentialisme de Martin Heidegger, G. AISEAU, 2010.
Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes, S. LOURYAN, 2010.
Les noms de famille, J. GERMAIN, 2010.
Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840), Ch. LOIR, 2010.
L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie, G. AISEAU, 2010.
La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
La liberté et l'histoire : l'évasion du temps, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie, R. TROUSSON, 2010.
La Flandre aux flamands, P. STÉPHANY, 2010.
Vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
Le Coran est-il authentique ? J. WILLEMART, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. NAMUR, 2009.
La vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.
La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote, D. BOCKSTAEEL, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, Ch. LOIR, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 2^e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 3^e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. AISEAU, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. AISEAU, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
La spiritualité, ANONYME, 2008.
L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient, Ch. COUTEL, 2008.
L'évolution du freudisme, W. SZAFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?*, A. ADRIAENSSSENS, 2013.
Le Centre de pathologie sexuelle masculine, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.
Les ASBL, dix ans après la loi de 2002, J.-F. ISTASSE, 2013.
Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen, A.-N. CYDZIK, 2013.
L'école rwandaise de l'avenir, R. LUFF, 2012.
Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public, D. SURLEAU, 2012.
La méditation : une médecine d'avant-garde ?, T. JANSSEN, 2011.
Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants, CEDEP, 2011.
Les violences ne sont pas une fatalité : Garantie les prévient, D. LANDENNE, 2011.
Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
L'interruption volontaire de grossesse, T. JANSSEN, 2011.
Les leçons de l'histoire et nous, F. BRODSKY, 2010.
Mutilations génitales, J. CHEVALIER, 2010.
Présentation du réseau Financement Alternatif, A. BROUYAUX, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives,
F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.
*Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins*, N. BOLLU, 2006.

Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

- Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme*,
M. DE COSTER, 2013.
- Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...*,
C. DUPRÉ, 2013.
- Sexe, prostitution et contes de fées*, C. FRANÇOIS, 2012.
- La jalousie n'est pas une preuve d'amour*, J. LAOT, 2012.
- Le terrorisme amoureux*, M.-C. CARDINAL, 2011.
- Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?*, L. VANIN-VERNA, 2011.
- À nouvelles familles, nouvelles morales*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
- Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?*, G. VERZIN, 2010.
- Problèmes de la drogue*, C. SOMERHAUSEN, 2009.
- La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.
- Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ?* M. BRODSKY, 2008.
- Parents de toxicomanes...*, A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
- L'argent des fourmis : religions - migrations - développement*, A. MANÇO, 2008.
- Le jeu pathologique, une maladie de la modernité*, S. MINET, 2007.
- Déliance, reliance, alternance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Pour un personnalisme pluraliste*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage*,
J. CORNIL, 2007.
- Questions de sexualité*, J.-L. GÉNARD, 2006.
- Le travail : une valeur à réhabiliter*, M. BOLLE DE BAL, 2006.
- Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux*, M. BOLLE DE BAL, 2006.
- Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile*, J. CORNIL, 2006.
- Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing*, J. CORNIL, 2006.
- Travers et valeurs de l'individualisme*, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.
- Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe*, M. CONRADT, 2008.
- Trois rêves évanouis*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

- Vers la fin de l'autorité*, F. DE SMET, 2012.
- L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité*,
A. AOUATTAH, 2012.
- Pour une spiritualité citoyenne*, E. DE BEUKELAER, 2012.
- Sociologie et franc-maçonnerie*, M. BOLLE DE BAL, 2012.
- La démocratie dans le monde arabe*, I. SAFAR, 2012.
- Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.
- Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.
- Éduquer à la citoyenneté démocratique*, M. VOISIN, 2011.
- Un strip-tease attristant*, R. POMMIER, 2011.
- Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
- Les droits de l'homme et le droit international public*, F. RYZIGER, 2010.
- L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy*, Ch. COUTEL, 2009.
- Quelques réflexions sur les origines de l'homme*, V. DOUMEN, 2009.
- La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.
- L'origine de la liberté*, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
- Valorisation des compétences et co-développement*, A. MANÇO, 2008.
- Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ?* N. GEERTS, 2007.
- Faits de société*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Les discriminations et la démocratie de l'identité*, A. MARTENS, 2007.
- Les otages politiques*, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
- Brèches*, J. CORNIL, 2007.

Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

